



Proposer un environnement favorable à la réalisation des devoirs

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels
- Salarié en poste au sein d'une structure SAP ou SAD

Le calendrier est consultable à l'accueil de l'IFAP pour connaître nos prochaines sessions disponibles ou sur demande à l'adresse suivante : accueil@ifap.net

Prise en charge spécifique aux salariés du particulier employeur et assistants maternels. Nous consulter. Pour les salariés de structures : prise en charge possible via l'OPCO de l'employeur. Nous consulter.

Pré-requis

- Être salarié du particulier employeur
OU
- Être salarié d'une structure SAP ou SAD

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le système et les rythmes scolaires français
- Mettre en place un environnement favorable à la bonne réalisation des devoirs
- Communiquer aux familles les informations relatives au suivi scolaire de l'enfant.

Description / Contenu

- Établir les conditions favorables à la réalisation des devoirs.
- Proposer des activités éducatives à l'enfant en lien avec ses centres d'intérêt et son cycle scolaire.
- Réguler et modérer l'utilisation des écrans et l'accès aux médias.
- Adapter son accompagnement aux besoins et à la disponibilité de l'enfant.
- Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant.

Modalités pédagogiques

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active.

Moyens et supports pédagogiques

- Vidéos
- Supports à disposition des apprenants





Modalités d'évaluation et de suivi

- Tour de table au démarrage de la formation
- Test de positionnement
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter à :
accueil@ifap.net ou par téléphone au 01.75.44.90.91 pour que nous puissions étudier ensemble la possibilité de vous accueillir dans les meilleures conditions.